



Attestation permanente de déplacement professionnel Exploitant(e) agricole



Je soussigné(e), _____

Exploitant(e) agricole sur la commune de _____

N° de Siret : _____

N° de Pacage : _____

Certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif autorisé par le titre 1^{er} du décret du 29 octobre 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, à savoir :

- Déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle,
- Déplacement nécessaire pour les besoins de l'exploitation.

Ces activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail.

Attestation permanente valable à compter du 30 octobre 2020 et pour une durée illimitée.

Fait valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant(e)